

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
 VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le 05 Juillet à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, P. Cormier, M. Foidart, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A. Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, P. Guilbaudeau L. Médica D. Capart, D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, C. Jourdain, AM Garangé, MF Guillemot, P. Le Dro, V. Robin-Cornaud, R. Hénault M. Le Teuff, M. David, L. Detrez, PY Le Grogneec, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

J.J. Marteil qui a donné procuration à J. Grévès
 S. Caroff « à AM. Goujon
 C. Pecchia « à P. Le Dro

Secrétaire : M. Foidart

Date de la convocation : 28 Juin 2016
 Date de l'affichage : 29 Juin 2016
 Nombre de conseillers en exercice : 33
 Nombre de présents : 30
 Nombre de votants : 33

2016_82 : L'ESTRAN : Tarifs municipaux : Ajout de nouveaux tarifs en billetterie

Rapporteur : F. Hervé

- A) Afin de proposer un tarif de billetterie le plus juste pour les spectateurs, il est proposé de rajouter une tranche de tarifs dans la grille de billetterie de L'ESTRAN élaboré sur le même dispositif que les autres tranches de tarifs :

0 €	8 €	10 €	12 €	35 €
GRATUIT MOINS DE 16 ANS pour les <u>concerts</u> (hors groupes scolaires) dans la limite d'un mineur bénéficiaire par adulte payant. Ce tarif ne s'applique pas dans le cadre d'un spectacle.	SUPER RÉDUIT moins de 18 ans, étudiants, bénéficiaires des minimas sociaux ou demandeurs d'emploi.	RÉDUIT titulaires de la carte PASS, groupes (7 pers. et +), abonnés des salles du Pays de Lorient.	PLEIN TARIF	FAMILLE** billet unique pour une famille de 4, 5 ou 6 personnes, Ca tarif ne s'applique pas pour les concerts.

B) Par ailleurs, les séances de films musicaux en vidéo (CINÉ-JAZZ & CINÉ-MUSIK) ont rencontré un certain succès au cours de la saison précédente, à l'occasion de projections gratuites. La programmation 2016-2017 accueillera 6 projections (dont 1 à caractère caritatif). Afin de faire prendre conscience aux spectateurs du coût d'une activité culturelle, il est proposé un tarif attractif et symbolique à 1 € la place (sauf pour les séances à but caritatif) lorsque le coût facturé par les ayant-droits pour une projection est compris entre 100 et 400 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission culture, vie associative, communication, animations, tourisme et jumelage du 23 Juin 2016,

DÉCIDE

- **de rajouter** une tranche de tarifs dans la grille de billetterie de L'ESTRAN élaboré sur le même dispositif que les autres tranches de tarifs :

0 €	8 €	10 €	12 €	35 €
GRATUIT MOINS DE 16 ANS pour les <u>concerts</u> (hors groupes scolaires) dans la limite d'un mineur bénéficiaire par adulte payant. Ce tarif ne s'applique pas dans le cadre d'un spectacle.	SUPER RÉDUIT moins de 18 ans, étudiants, bénéficiaires des minimas sociaux ou demandeurs d'emploi.	RÉDUIT titulaires de la carte PASS, groupes (7 pers. et +), abonnés des salles du Pays de Lorient.	PLEIN TARIF	FAMILLE** billet unique pour une famille de 4, 5 ou 6 personnes, Ca tarif ne s'applique pas pour les concerts.

- De voter un tarif attractif et symbolique à 1 € la place pour les séances de films musicaux en vidéo (sauf pour les séances à but caritatif) lorsque le coût facturé par les ayant-droits pour une projection est compris entre 100 et 400 €.

Adopté à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME,
 GUIDEL, le 06 Juillet 2016
 Le Maire,
 François AUBERTIN

